Public

§ Toute personne expérimentée dans la conduite des chariots de la catégorie concernée

Prérequis

- § Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)
- § Justification d'une formation à la conduite des chariots de la catégorie concernée

Modalités d'admission

§ Aucune en dehors des prérequis

Durée

§ 7h

Modalités

- § Présentiel,
- § En langue française

Qualité des évaluateurs

§ Testeurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- § Certificat de réalisation
- § Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Nous contacter

www.aftral.com 0809 908 908



R489 - TEST CACES® Cariste Cat. 1A

Cat. 1A : transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)

Objectifs généraux

u Evaluer les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de la catégorie concernée.

Les plus de la formation



- u Infrastructures et moyens matériels permettant de reproduire les conditions réelles de travail,
- u Délivrance (si résultat positif) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur,
- u Accès via « <u>controle.aftral.com</u> » à la vérification de l'authenticité du CACES® délivré

Mode d'évaluation des acquis

u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un test théorique et pratique.

Validation

- u Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots de la catégorie concernée, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises
- u Sans niveau spécifique
- → Possibilité de valider un/des blocs de compétences
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5055
- u Code RNCP/RS : 5055 u Code Certif Info : 106691



Agrément

u Organisme Testeur Certifié CACES®



PROGRAMME

N	° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
	1	Vérifier par le passage d'un test d'évaluation théorique et pratique, l'aptitude à utiliser en sécurité des chariots automoteurs de manutention de la catégorie concernée	7 h 00
			MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
§	Évaluation the	éorique :	
	- Connaissar	nces générales	
	- Technolog	ie et stabilité des chariots à conducteur porté	
	- Tableau/abaque de charges		
	- Exploitatio	n des chariots à conducteur porté	Salle équipée d'un ensemble multimédia
§	Évaluation pra	atique :	Chariots et charges
	- Prise de po	oste et mise en service	Hall de manutention
	- Conduite		
	- Manœuvre	es	
	- Fin de post	te – Maintenance	